



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE L'ASSOCIATION AMICALE RAZANAMANGA

L'Assemblée Générale de l'Association **Amicale RAZANAMANGA** s'est tenue le **SAMEDI 25 MAI 2019** dans la salle Marcel Pagnol 30, rue du Tir à Chelles (77) de 17h00 à 19h30 sous la présidence de **Michel NAETS** et en présence des membres du conseil d'administration suivants :

Jocelyne LE FUR -Vice-Présidente
Patrick DUFOUR – Secrétaire
Marie-Claude GROSJEAN- Trésorière adjointe
Patricia IACONELLI- Membre actif
Ghyslaine CHEVALLIER-Membre actif
Philippe Julienne- Membre actif
Renée BOISARD- Membre d'honneur
Michel BOISARD- membre d'honneur
Excusés : Marina Dechambre ; Monique Piffault

➤ Accueil

Le président remercie les participants de leur présence.

Un moment de recueillement est observé en mémoire des adhérents disparus depuis la dernière AG d'Octobre 2017. (*Pour mémoire, il n'y a pas eu d'AG en 2018*)

Patrick DUFOUR, rend compte du comptage des membres présents et du nombre de pouvoirs détenus. Pour un effectif de 75 adhérents à ce jour, 51 membres effectivement présents dont 10 pouvoirs reçus, le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer et valider les décisions à prendre.

➤ Ordre du jour:

- Accueil
- Bilan moral
- Rapport d'activités, mission 2018
- Bilan financier 2018
- Modification des statuts
- Retour mission avril 2019
- Budget prévisionnel 2019
- Projets 2019/20
- Renouvellement du CA et du bureau
- Questions diverses

Amicale RAZANAMANGA – <http://amicale-razanamanga.org>

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

LOT CT 108 K4 IVATO - MADAGASCAR

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - amicale.razanamanga@gmail.com

➤ **Bilan Moral:**

Le président, **Michel NAETS** présente le bilan moral

Les points importants :

- Depuis l'élection du président Andry Rajoelina en 2018, nous avons pu observer un certain regain de rigueur dans les administrations locales et services de l'état. A notre niveau d'association extérieure, c'est un gage de sérieux et d'avancement. Les élections législatives de ces jours à venir sont un test primordial pour le programme présidentiel
- Nous rappelons que l'amicale est une association d'origine familiale, et qu'aujourd'hui elle est motivée et soutenue par des adhérents lambdas et des associations partenaires françaises et malgaches. C'est une évolution nécessaire et efficace qui porte ses fruits au travers des actions communes
- Avec nos partenaires Echanges solidarité, Cap solidarité Madagascar, LACIM, Actions un toit pour toi, Mariestoppes Madagascar, Fondation TELMA, AKAMA...), c'est la commune de Fiadanana et dix villages environnants dont Analamarina 2 qui ont vu leur condition de vie s'améliorer (écoles, puits, centre de santé, écologie, adduction d'eau...)
- Il reste beaucoup à faire, et votre soutien nous permet de ne pas abandonner nos amis malgaches qui luttent quotidiennement pour leur survie. Notre accord de siège, autorisation officielle d'œuvrer à Madagascar, a reçu un avis favorable de la part de l'administration malgache, il est en passe de nous être délivré.

Après vote à main levée, ce bilan est adopté à l'unanimité

Le document complet est consultable sur le site de l'association. Il peut vous être adressé par voie postale ou courriel sur demande.

➤ **Rapport d'activités 2018 :**

Comme chaque année, avec nos partenaires, nous avons mené diverses actions dans différents domaines au sein de zones rurales de la côte Est de Madagascar.

- Confection par trois menuisiers locaux, de près d'une centaine de tables bancs scolaires. Ainsi que des KITS scolaires (cahiers, ardoises, craies, stylos, règles etc...), que nous avons distribués dans différents villages avec du matériel pédagogique pour les instituteurs.
- Nous avons confié à des entrepreneurs locaux, la construction de quatre écoles dans différents villages de la brousse de Fiadanana. Ces écoles seront construites en demi dur, avec une dalle de ciment, des piliers en béton, un toit en tôle et des murs en matériaux pays. Les villageois participent à la construction en assurant le transport des matériaux et la récupération des cailloux pour le mortier et les soubassements.
- Avec **la fondation TELMA**, qui nous a sollicité, nous avons en projet la construction de 4 écoles en dur pour la période 2019/2020, dans des zones rurales de la région de **VATOVAVY FITOVYNANY** (région de la côte Est de Madagascar où nous intervenons déjà). La fondation TELMA prenant à sa charge **80% du montant de la construction** d'une école en dur, répondant

Amicale RAZANAMANGA – <http://amicale-razanamanga.org>

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

LOT CT 108 K4 IVATO - MADAGASCAR

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - amicale.razanamanga@gmail.com

au cahier des charges du Ministère de l'Éducation Malgache. La construction d'une école en dur revient à environ **26 000€**. La fondation TELMA prend à sa charge environ **20 500€**. Avec le mobilier scolaire et les frais logistiques, il nous faut trouver environ **10 000€**. Actuellement une école en demi dur nous revient à **6 000€**. Une différence de 4 000€ que nous pourrions compenser ou trouver avec nos partenaires.

- Au total, Razanamanga prendra en compte pour 2018/2019, les études pour : - 47 enfants dans divers EPP ou collèges. - 1 enfant de 6 ans dans un centre spécialisé. - 1 jeune bachelier en technique frigoriste et froid industriel qui souhaite faire un Master sur deux ans. - 1 jeune fille, bachelière, qui veut faire un Master sur 5 ans en ingénierie et management de l'environnement. - 1 jeune fille qui commence sa deuxième année en master. Razanamanga ayant déjà pris l'an dernier une partie de ses études.
- Pour sa collaboration dans l'amélioration de l'éducation à Madagascar pour l'année 2017, le **Ministère de l'Éducation nationale Malgache**, a décerné en 2018 à l'association Amicale RAZANAMANGA, un **certificat de reconnaissance**. Ce certificat de reconnaissance est à partager avec nos partenaires avec lesquelles nous avons œuvrés pour l'amélioration des conditions d'éducatives dans la région de Fiadanana.
- En 2018, avec un bénévole de Razanamanga électricien retraité, nous avons remis en état l'électricité dans l'hôpital de Nosy varika. Depuis des interventions chirurgicales ont pu être réalisées.
- A Fiadanana depuis l'adduction d'eau, le taux de maladies hydriques a considérablement baissé. Le comité de l'eau mis en place à notre demande, remplit parfaitement son rôle et un technicien du village, assure un entretien sérieux et rigoureux des différents ouvrages que constitue ce réseau d'eau potable. Nous avons procédé à quelques aménagements pour faciliter l'accès ou les abords des différentes fontaines.
- Après avoir aménagé sur notre camp de base, à Fiadanana, des jardins vitrines, un technicien agricole local se déplacera au sein de villages ciblés pour les aider à mettre en œuvre leur jardin potager et ainsi produire et diversifier de nouvelles cultures qui leur permettront d'avoir un nouvel apport en vitamines et protéines
- Nous avons mis en place un partenariat avec l'association ZOB. Le Zébu Overseas Board est une entreprise qui vous invite à investir dans un Zébu à Madagascar. Ce Zébu sera cédé en location-vente à une famille qui pourra l'utiliser pour produire du lait, labourer sa terre, engendrer des veaux ou tirer une charrette et produire du fumier naturel

Après vote à main levée, ce rapport est adopté à l'unanimité

Le document complet est consultable sur le site de l'association. Il peut vous être adressé par voie postale ou courriel sur demande.

Des vidéos (film et montage par Michel Naets) ont illustré le rapport d'activité.

Vous pouvez aussi les retrouver en visitant le site de l'amicale. <http://amicale-razanamanga.org>

Amicale RAZANAMANGA – <http://amicale-razanamanga.org>

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - **FRANCE**

LOT CT 108 K4 IVATO - **MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - amicale.razanamanga@gmail.com

➤ Bilan financier 2018:

Un tableau détaillé des dépenses et recettes est présenté par vidéo projecteur.

Résumé de la situation au **31/12/2018** : **84 Adhérents**

Recettes : **20 955€** dont **13 767€** d'adhésions, de dons, de subventions.

Dépenses : **13 875€** dont **12 410€** affectés aux projets à Madagascar.

Reliquat pour 2019 : **6 404€**

A préciser que 100% des dons et cotisations reçus ont été intégralement investis au profit des actions menées en faveur de nos amis malgaches, hormis les frais généraux de fonctionnement de l'association.

Le bilan détaillé est consultable auprès du bureau

Après vote à main levée, ce bilan est adopté à l'unanimité

➤ Prévisions et budgétisations des activités 2019

En 2019, trois missions ont eu lieu ou auront lieu à Madagascar.

- Avril 2019, voir résumé en début de compte rendu et sur le site de l'association
- En fin d'année, deux missions conduites par **RAZANAMANGA** se rendront à Madagascar pour : Pérenniser nos actions précédentes.
- Dans le cadre de notre partenariat avec les associations LACIM et **Actions un toit pour toi**, poursuivre nos projets de construction d'écoles en demi dur et les pourvoir en équipements scolaires comme en 2018, remise en état d'écoles (peinture, boiseries, toitures).
- Mener une campagne de soins au profit des villages de la commune de Fiadanana. Cette année, deux infirmières bénévoles de l'association feront le déplacement et comme en 2018, nous emmènerons avec nous une infirmière locale.
- Poursuivre et améliorer en partenariat avec **Cap Solidarité Madagascar** nos actions dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.
- Dans le cadre de notre accord de siège, prendre contact avec différents ministères, et autorités de tutelles pour pouvoir mener à bien nos différentes actions et être en conformité avec l'administration Malgache.
- Développer et finaliser les différents projets en collaboration avec la fondation TELMA, la ZOB et autres associations locales avec lesquelles nous pourrions être amené à travailler dans le cadre de nos campagnes d'actions en 2019.

Pour l'ensemble de ces activités et le fonctionnement administratif de l'association, un budget prévisionnel de **14 280 €** a été proposé

Amicale RAZANAMANGA – <http://amicale-razanamanga.org>

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

LOT CT 108 K4 IVATO - MADAGASCAR

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - amicale.razanamanga@gmail.com

Tous les adhérents souhaitant participer à ces missions sont priés de se rapprocher rapidement de Michel Naets ou d'un membre du Bureau

Après vote à main levée, cette proposition d'action et ce bilan prévisionnel sont adoptés à l'unanimité

➤ **Modification des statuts** (Les statuts de l'association sont consultables sur le site de Razanamanga)

Article 2 : *Objet*

Cette association a pour objet d'aider au développement des moyens mis en place par les habitants de la région de **VATOVAVY-FITOVYNANY** et de venir en aide à des habitants du quartier de **Manjakaray** à Antananarivo, sur le plan de l'éducation scolaire, la santé, (et/ou) les activités professionnelles, conditions de vie en général et plus particulièrement, l'habitat.

Article 3 : *Adresse*

En France : Le siège de l'association est fixé : **12 rue Stéphane MALLARMÉ 30 320 MARGUERITTES.**

À Madagascar : Le siège se situe chez Monsieur **RAKOTOASIMBOLA Andriamanalina, au lot CT 108 K4 IVATO.**

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

Article 9 : *Conseil d'administration*

L'association est dirigée par un conseil d'administration d'au moins six(6) membres élus pour deux (2) ans par l'assemblée générale. Sont compris les membres du bureau qui sont proposés par le conseil d'administration et validé par l'assemblée générale.

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a, notamment, qualité pour ester en justice au nom de l'association. En cas de vacances, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art 11 : *Rémunération*

Tous les adhérents œuvrant au profit de l'amicale sont bénévoles.

Sur justificatif et avec l'accord préalable du conseil d'administration, ils ont la possibilité, de renoncer au remboursement de leurs frais engagés au profit de l'Amicale (Art 200 et 238bis du code général des impôts). Ceux-ci seront alors considérés comme dons au profit de l'association.

Dans le cadre de leur fonction, les membres du conseil d'administration peuvent prétendre au remboursement, factures à l'appui, de leurs frais engagés. Pour les déplacements, le cas échéant, c'est le barème kilométrique de l'administration fiscale qui s'applique.

Soumis au vote, l'ensemble des articles modifiés est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale

➤ **Renouvellement du conseil d'administration :**

Liste des candidats ayant présenté leur candidature au 25 mai 2019.

Michel NAETS	Jocelyne LE FUR
Marina DECHAMBRE	Ghyslaine GROSJEAN
Patrick DUFOUR	Patricia IACONELLI
Ghyslaine CHEVALLIER	Joëlle PIFFAULT
Philippe JULIENNE	

Membres d'honneur

Michel BOISARD	Renée BOISARD
----------------	---------------

Après vote à main levée, le nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Amicale RAZANAMANGA – <http://amicale-razanamanga.org>

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - **FRANCE**

LOT CT 108 K4 IVATO - **MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - amicale.razanamanga@gmail.com

Après délibération du conseil d'administration le nouveau bureau est constitué à compter de ce jour par les membres suivants :

Michel NAETS – Président	Jocelyne LE FUR -Vice-Présidente
Patrick DUFOUR – Secrétaire	Patricia IACONELLI - Secrétaire adjointe
Marina DECHAMBRE – Trésorière	Ghyslaine GROSJEAN - Trésorière adjointe

Questions diverses :

Manjakaray : Compte tenu de la dégradation sanitaire de ces derniers mois, des habitants du quartier, certains adhérents ont versé un don spécifique pour renforcer l'aide à la santé, notamment pour Georgine atteinte d'un cancer depuis plusieurs années. Soit 250€ qui compléteront l'enveloppe dédiée à ce quartier d'Antananarivo.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est clôturée à 19h30.**